



Ligue d'Improvisation du Barreau de Paris



INITIATION AUX TECHNIQUES DE L'IMPROVISATION

En partenariat avec l'EFB de Paris, la Ligue d'Improvisation du Barreau de Paris (LIBAP) propose un atelier de formation aux techniques de l'improvisation, 6 heures validées au titre de la formation continue.

A partir des techniques de l'improvisation théâtrale, il est proposé une approche originale de développement de la réactivité et de la créativité, autour de trois axes pédagogiques :

- * Ecoute de soi et de l'autre, du dit et du non-dit
- * Développement de l'imaginaire au profit d'une meilleure appréhension des situations et des intérêts en jeu
- * Analyse et prise en compte des imprévus, adaptation aux situations

Niveau 1 : initiation

Samedi 26 novembre 2016 de 13 heures à 19 heures

D'autres séances d'approfondissement (accessibles uniquement à ceux qui auront suivi la formation de niveau1) seront annoncées sur le site de la LIBAP prochainement

Tarif : 70 Euros

Le lieu de L'atelier sera précisé aux personnes inscrites.

Attention, le nombre de participants est limité !

Renseignements et inscriptions par courriel à

libapsecretariat@laposte.net

Avant le 15 novembre

Téléphone 06 81 11 87 03

Pour en savoir plus sur la formation, quelques lignes sur l'improvisation théâtrale dans les pages suivantes



L'improvisation théâtrale comme outil pédagogique

*La formation que nous proposons peut se dérouler sur une journée ou deux jours.
Nous proposons deux samedis ou dimanches à un ou deux mois d'intervalle.
Il s'agit d'emprunter les outils de l'improvisation théâtrale pour améliorer la pratique
quotidienne de l'avocat.*

Présentation et l'objectif :

Face à la concurrence, l'avocat doit faire preuve d'agilité et d'inventivité.

La connaissance juridique et l'expertise ne suffisent plus. L'avocat n'est plus un notable que l'on consulte avec respect mais un prestataire dont on attend un service personnalisé, de qualité.

Aujourd'hui, l'avocat doit sans cesse :

- être à l'écoute des besoins, des inquiétudes, des questions de ses clients ;
- percevoir et analyser les enjeux pour proposer une réponse pertinente et ajustée à la situation.

L'avocat se doit d'être réactif à chaque instant :

- lors de la rencontre avec le client pour gagner sa confiance
- à chaque phase de négociation pré-contentieuse
- lors de ses rapports avec les magistrats et les autres confrères qu'ils soient ses contradicteurs ou ses co-défendeurs
- à l'occasion du suivi de la procédure et de la préparation du dossier
- lors de sa prise de parole à l'audience.

Cette formation, élaborée à partir des techniques d'improvisation théâtrale, propose une approche originale pour développer agilité, inventivité et confiance en soi autour de quatre axes principaux :

- l'écoute,
- le crédit,
- le développement de l'imaginaire,



- l'investissement.

Axes pédagogiques :

- Etre à l'écoute de soi et de l'autre, du dit et du non-dit

Les capacités d'analyse et de synthèse indispensables à l'exercice de notre profession réclament le développement de notre faculté d'écoute : tant de ce qui se dit, que de ce qui se voudrait dire. Nous devons apprendre à entendre ce qu'il y a derrière les mots et derrière les silences. Car nous devons prendre en charge le conflit à sa juste mesure et dans tous ses aspects. L'écoute favorise une compréhension « fine » de la situation, condition première d'une intervention pertinente, elle crée le lien de confiance.

L'improvisation théâtrale est la rencontre de propositions venant d'univers différents qui oblige chacun à trouver en soi un mode de communication adapté permettant de rencontrer son partenaire et de construire une histoire à deux, en confiance, sur la même longueur d'onde.

L'improvisation permet ainsi la mise en place d'un véritable échange, en développant, par des exercices d'écoute et de concentration, la conscience de soi et de l'autre.

En improvisation, l'autre est un partenaire, pas un adversaire. On ne peut construire qu'en respectant l'autre.

- Développer son imaginaire au profit d'une meilleure appréhension des situations et des intérêts en jeu

L'imaginaire est un outil pratique essentiel qui peut permettre, non seulement de répondre à un argument ou une remarque imprévue mais surtout de parvenir à une solution originale, déterminante dans la résolution d'un problème posé.

Le jeu improvisé, en développant l'imaginaire, favorise l'ouverture d'esprit indispensable à l'appréhension des situations les plus diverses auxquelles sont exposés les avocats.

Chaque dossier représente un enjeu complexe qu'il convient d'appréhender avec un regard expert, pluridisciplinaire et également créatif.

C'est d'ailleurs là l'un des enjeux de notre profession, tenue de s'adapter à une société qui évolue plus vite que la production normative.

L'improvisation théâtrale développe ainsi une créativité devenue indispensable dans l'exercice quotidien de notre profession. Elle se révèle d'une particulière efficacité dans la pratique des modes alternatifs de règlement des différends (MARD) dont de plus en plus d'avocats s'emparent aujourd'hui.



-Réagir rapidement et efficacement en trouvant la réponse appropriée à chaque situation

L'improvisation est une école de rigueur et d'humilité.

Elle développe la connaissance de soi et de ses limites. Elle donne de l'audace, elle permet également de mesurer les risques encourus en appréhendant les situations avec justesse et acuité.

Elle développe une vivacité d'esprit qui accroît le sens de la répartie et la confiance en soi qui détermine très souvent la confiance que nous portent nos clients.

Elle nous apprend également à anticiper, à prendre de l'avance sur une situation.

-Analyser, prendre en compte les imprévus et s'y adapter.

L'improvisation est un outil pédagogique privilégié en ce qu'il place volontairement le participant dans une situation qu'il ne maîtrise pas.

A partir d'un thème donné, le participant mis en situation doit construire une véritable histoire, en incarnant un personnage dans une situation donnée. Le personnage et la situation sont issus de sa seule imagination et il doit intégrer un ou plusieurs partenaires de jeu dont il ignore le rôle pour construire avec eux une histoire cohérente.

En situation d'improvisation, le participant ne dispose d'aucun texte.

Sans décor, sans costume, il est auteur et metteur en scène d'une histoire qui se construit au fur et à mesure de son imaginaire et de celui de son partenaire.

Cette situation est tout sauf confortable pourtant les techniques d'improvisation enseignent, comment puiser dans cette situation d'inconfort des ressources créatives permettant de s'adapter à l'imprévu et de s'ouvrir à ce qu'il nous apporte.